

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de conseillers En exercice : 15 Présent : 10 Procuration : 4 Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux le six juillet Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme MICHAUD Sonia <u>Date de convocation</u> : 1 juillet 2022</p>
<p><u>Réf</u> : 2280  <u>Objet</u> : Avenant n°1 la convention de délégation de service public, signé avec BONAN Thomas, pour l'exploitation de la base de loisir</p>	<p><u>Présents</u> : M. MUFFAT Michel (la Ranche) - M. MUFFAT Bruno - M. DENNE Jean – Claude - - Mme MICHAUD Sonia - Mme SIBIL Christine - M. COCCOZ Patrick - - Mme MCQUADE Alisha - M. BRAIZE Richard - M. MUFFAT Michel (la Glière) - Mme MICHAUD Carole  <u>Absents ou excusés</u> : M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - Mme TAVERNIER Marie – Laure - - M. DUCHEMIN Vincent - Mme QUOEX Valérie  <u>Procuration</u> : M. GAILLARD Guy à M. MUFFAT Michel (la Ranche) M. ROSSET André à M. MUFFAT Michel (la Glière) M. DUCHEMIN Vincent à M. BRAIZE Richard Mme QUOEX Valérie à Mme MICHAUD Carole</p>

Madame MICHAUD Carole, propose au conseil municipal pour faire suite à l'acquisition par la commune d'un ponton pour le lac, de valider l'avenant n°1 de la convention de délégation de service public, signée avec BONAN Thomas, pour l'exploitation de la base de loisir du lac (avenant ci-joint).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

\* **ACCEPTE** l'avenant n°1 la convention de la délégation de service public, signée avec BONAN Thomas, pour l'exploitation de la base de loisir du lac (avenant ci-joint).

\* **CHARGE** Monsieur le maire de tous les actes relatifs à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à Montriond les jour, mois et an que dessus.  
Certifié exécutoire

Le Maire  
DENNE Jean-Claude

